

avec le plus grand succès la médication astringente, et notamment les lotions saturnines répétées matin et soir, et même, au besoin, davantage.

351. *Herpès vulvaire*. — (*Olophlyctide prévaginale* d'Alibert, — variété de l'*O. progéniale*.) — Groupes de vésicules tels que ceux de l'herpès préputial, et placés, comme l'indique le nom spécifique, aux environs de la vulve, c'est-à-dire sur les grandes ou les petites lèvres. Particulièrement chez les femmes affectées de flux leucorrhéique plus ou moins acre, chez les femmes grosses et les accouchées. Très fréquemment par suite du coït, comme aussi par suite des frottemens que produit la marche, etc.

352. *Herpès auriculaire*. — Observé sur le pavillon de l'oreille dans quelques cas d'otite externe. — Même forme que celle de l'herpès préputial.

353. *Herpès palpébral*. — Observé quelquefois sur la paupière supérieure, dans certaines ophthalmies. — Même forme encore que celle de l'herpès préputial.

354. *Herpès iris*. — Espèce établie par Bateman : confirmée depuis par d'autres observateurs, notamment par M. Marshall-Hall (*Case of a peculiar eruptive disease*. Dans *The Edinburgh med. and surg. Journ.*, année 1820, p. 62 et suiv.), et par M. Rayet (*op. cit.*, Obs. XLII et XLIII, — t. 1^{er}, p. 374-7). — Petits groupes de vésicules, au milieu de quatre anneaux concentriques, tous quatre érythémateux, mais de nuances différentes : on dirait de petites cocardes. Diamètre de ces cercles érythémato-vésiculeux : d'un demi-centimètre jusqu'à deux centimètres environ. — Cet exanthème débute par de petites taches rouges circulaires, mais qui vont s'agrandissant par anneaux concentriques de nuances variées. Au centre de chacune de ces taches apparaît, du deuxième au troisième jour, une vésicule aplatie, d'un blanc jaunâtre, entourée ensuite elle-même de plusieurs autres vésicules plus petites et disposées en cercle. Le premier anneau, celui qui entoure la vésicule centrale, celui qui, après l'apparition de celle-ci, se couvre de vésicules plus petites, est d'un rouge brun obscur. Un second anneau, plus antérieur, offre à peu près la même couleur que la vésicule centrale. Vient ensuite un troisième anneau, d'un rouge foncé : puis un quatrième, qui se dessine le septième, le huitième ou le neuvième jour, et dont la teinte rose se fond insensiblement avec la couleur naturelle de la peau. De ces anneaux, le troisième est ordinairement le plus étroit. Tous peuvent, comme le premier, se couvrir de vésicules, mais cela n'arrive que rarement. Du dixième au douzième jour, affaissement ou rupture des vésicules (342. F.) : d'où la simple desquamation de l'épiderme, ou bien la formation de croûtes superficielles qui se détachent avant la fin du second sep-

ténaire. — L'herpès iris a été observé le plus souvent chez les enfans et les femmes, seul ou simultanément avec d'autres espèces d'herpès, notamment avec l'herpès labial.

ARTICLE VII.

ECZÉMA.

(De Ἐξέμα, Dioscoride et Aëtius, — Ex, prép. qui indique sortie, et Zéa, je boue, — comme qui dirait *ébullition* : — pour désigner alors une sorte particulière d'éruption cutanée très douloureuse, très cuisante, mais sèche, et d'ailleurs si incomplètement décrite qu'il n'est guère possible de déterminer, au juste, ce que c'était.)

LEVAÏN (Isidore). *Essai sur l'eczéma*. Thèse inaugurale. Paris, 1830, n° 51. — Monographie très remarquable, au nombre si rare des thèses inaugurales qui ne méritent pas l'oubli.

355. *Définition*. — L'eczéma tel que Willan, et, après lui, tant d'autres dermatographes l'ont défini, est un exanthème caractérisé, à son début, par de très petites vésicules non contagieuses, souvent même si petites et si vite crevées qu'à peine a-t-on alors le temps, comme je l'annonçais plus haut (293. G. 6.), d'en constater l'existence : vésicules, ajouterons-nous, très rarement semées à grands intervalles, mais le plus ordinairement, au contraire, très rapprochées, voire même étroitement agglomérées entre elles ou, comme on dit, confluentes ; se terminant, ou par affaissement à la suite de la résorption du fluide qu'elles contiennent, ce qui n'amène qu'une légère furfuration, ou bien par rupture et en laissant après elles des excoriations superficielles, d'où continue à fluier une humeur séreuse ou séro-purulente plus ou moins acre, et à la surface desquelles il se forme des croûtes squameuses.

Récapitulons donc les traits principaux qui caractérisent les vésicules eczémateuses. Ce sont 1° leur extrême petitesse ; 2° leur agglomération ou confluence ; 3° leur non-contagion. De ces caractères, les deux premiers servent à distinguer manifestement l'eczéma de l'herpès (332. A.). Le troisième caractère, purement négatif, il est vrai, et plus théorique que pratique (car il n'est pas permis de s'en assurer à volonté et expérimentalement, en cas de doute), doit être posé dans la définition, afin d'y différencier implicitement et d'un seul mot, d'avec les petites vésicules éparses de la gale, les vésicules également éparses de certains cas d'eczéma : diagnostic que maintes circonstances, au lit du malade, pourront éclairer et établir positivement, comme je me propose d'en

traiter particulièrement à l'article de la *Gale* (voir la *Nosographie étiologique*).

Mais, dans ce genre Eczéma de Willan, combien d'affections très diverses ne viennent-elles pas se ranger, ou, pour mieux dire, s'entasser à titre d'espèces et de variétés! Quelle confusion d'affections superficielles et de maladies graves! Oh! je le sens, j'en suis profondément convaincu, ce n'est pas là un genre naturel: c'est un genre polymorphe, si jamais il en fut. Alibert a bien fait de protester; mais, il faut l'avouer aussi, il n'a pas réussi à mettre à la place de la nosographie cutanée d'importation britannique, et notamment en ce qui regarde l'eczéma, une nosographie incontestablement meilleure et plus rigoureuse. Ainsi donc, bien que l'eczéma de Willan soit un genre à remanier, je l'accepte sans l'approuver; je n'ose y toucher, et parce que je sens que ni mon expérience ni mes réflexions ne sont pas encore assez mûres, à cet égard, pour tenter cette révolution nosographique contre l'école des dermatographes anglais, et peut-être aussi parce que je crains d'être par trop novateur dans un livre élémentaire.

Cela posé et bien entendu, je vais ici, en trois paragraphes, examiner: 1° l'eczéma en général; 2° l'eczéma du cuir chevelu, cet eczéma qui, en raison même des conditions anatomiques toutes spéciales de son siège, me paraît véritablement avoir droit d'être posé en un genre à part; 3° enfin, l'eczéma considéré dans certains autres sièges particuliers, comme la face, la marge de l'anus, le scrotum, etc.

356. *Synonymie*. — Selon les cas, selon les différences de cause, d'intensité inflammatoire, de forme et de siège: — Coup de soleil; Hydrargyrie (Rayer, *op. cit.*, t. I, p. 439-455), lorsque l'éruption est due aux frictions mercurielles, ou bien encore à l'administration intérieure des médicaments de même nature; — Gale des épiciers; Échaubouhures; Éruption vésiculeuse; Gale épidémique (357. B. α); — Dartre furfuracée; Dartre vive; Dartre érysipélateuse; — Herpès squameux (Alibert, *Derm. dartreuses*, genr. 1^{er}, esp. B); — Teigne; Gourme; Pseudo-teigne (Gibert); Rache (ce dernier mot n'est que du patois, il est vrai, mais il a cours, même parmi les médecins, dans beaucoup de nos départemens méridionaux, et notamment à Lyon, cette seconde ville du royaume); — Ulcères dartreux (aux jambes des vieillards, — avec ulcération, bien entendu).

§ I^{er}. De l'eczéma considéré en général.

357. *Nosologie*. — A. Le plus souvent, l'eczéma est borné à une seule partie du corps: mais quelquefois aussi il se développe simultanément ou successivement sur plusieurs régions; il peut même être général, et

j'en ai, à l'heure qu'il est, un exemple sous les yeux, chez un vieillard au n° 22 de la salle Saint-Antoine (Hôtel-Dieu annexe). L'eczéma affecte de préférence, pour ainsi dire, les parties garnies de poil et où les follicules sébacés sont le plus nombreux et le plus apparens, comme le cuir chevelu, le pubis, le scrotum, la marge de l'anus, les aines, les aisselles, etc. Est-ce donc qu'il intéresserait particulièrement les follicules sébacés? Grande et mystérieuse question, encore un coup, que celle de savoir à quelles différences de fine anatomie pathologique, sous le rapport de l'altération primitive ou spéciale de telle ou telle des parties constituantes de l'enveloppe cutanée, correspondent les différences des formes éruptives. Quoi qu'il en soit, l'eczéma, lorsqu'il vient à se développer au voisinage des ouvertures naturelles, peut s'étendre sur les membranes muqueuses, et c'est alors surtout qu'il donne lieu à de vives douleurs: de la marge de l'anus, il pénètre dans le rectum; souvent il envahit le pourtour de la vulve et l'intérieur même du vagin; chez les enfans particulièrement, il rampe quelquefois jusque dans l'intérieur de la bouche et des fosses nasales.

B. L'eczéma peut se présenter sous trois formes principales, que Willan a dénommées comme il suit: 1° *eczema simplex*, 2° *eczema rubrum*, 3° *eczema impetiginodes*. Chez beaucoup de sujets, chacune de ces formes se montre seule et, pour ainsi dire, dans toute la pureté et l'indépendance de son type, depuis le début jusqu'à la fin de la maladie. Quelquefois, au contraire, et particulièrement lorsque l'eczéma est général, on observe les trois formes sur le même individu, simultanément ou à diverses périodes.

α. L'eczéma simple, forme ordinairement très bénigne, consiste en ce que la peau, surmontée çà et là de vésicules plus ou moins rapprochées, mais non agglomérées, conserve sa teinte naturelle, ce qui est le cas le plus ordinaire, ou tout au plus se montre légèrement rosée; point de douleurs cuisantes, mais seulement une sensation de fourmillement ou de prurit. Quelquefois, la gouttelette de sérosité limpide que les vésicules contiennent disparaît bientôt par résorption; la vésicule se flétrit, et l'épiderme qui la constituait ne tarde pas à tomber en manière d'écaille furfuracée. Le plus souvent les vésicules, après quelques jours d'existence, deviennent moins transparentes, crèvent d'elles-mêmes ou sont déchirées par le malade lorsqu'il se gratte; l'humour séreux s'écoule, se dessèche, et donne lieu à la formation d'une lamelle jaunâtre, qui ne tarde pas à se détacher. La chute des lamelles crustacées laisse apercevoir un petit point rose, tantôt sec, tantôt humide: dans le premier cas, c'est qu'un nouvel épiderme s'est formé; dans le second cas, on peut voir, surtout à la loupe, un très petit orifice d'où suinte une gouttelette séreuse qui, en se desséchant, formera

une petite croûte de la grosseur d'une tête d'épingle. Enfin, après un ou deux septénaires, les lamelles d'épiderme altéré et rendu plus épais par l'humeur desséchée, les petites croûtes se sont toutes détachées, et l'on n'aperçoit plus qu'une légère furfuration. — Entre les observations de gale épidémique qui sont rapportées par quelques auteurs (voir Plouquet, art. *Scabies*), il est naturel de penser, suivant la remarque de M. Levain (thèse cit., p. 10), que quelques unes n'ont pas d'autre fondement que cette forme bénigne, ce premier, ce plus simple degré de l'eczéma, si tant est que les exanthèmes épidémiques en question aient été vésiculeux, et que le nom de gale n'ait pas été, plus abusivement encore, appliqué à quelque éruption de forme papuleuse ou autre. — M. Levain (thèse citée, p. 13-14) a, le premier, signalé une variété de l'eczéma simple, variété rare et dont le hasard lui a offert deux exemples chez des individus affectés d'eczéma rouge sur plusieurs régions du corps. Voici, suivant cet observateur, en quoi consiste cette variété. « Elle s'annonce par de petits groupes de vésicules, dont la » dimension varie entre celle d'une pièce de dix à quarante sous; ces » vésicules sont nombreuses, très petites, en tout semblables à celles des » autres variétés d'eczéma, et par conséquent beaucoup moins volumi- » neuses que celles qui caractérisent l'herpès phlycténoïde (notre herpès » disséminé, n° 347). Ces groupes sont disséminés çà et là sur un grand » nombre de points de la surface de la peau, qui est rouge seulement » dans les endroits affectés; les vésicules fluent rarement. L'épiderme » de ces taches rouges surmontées de vésicules peut quelquefois être dé- » taché et enlevé d'un seul morceau; sa face interne est humide et pré- » sente de petits points blancs ou d'un jaune foncé; ils résultent de l'hu- » meur desséchée des vésicules: le derme est rouge et non ulcéré. Ces » petits groupes de vésicules ont une assez grande analogie avec ceux de » l'herpès præputialis, et cette variété de l'eczéma semble être le moyen » de transition entre ces deux éruptions vésiculeuses. » Hé! oui, sans aucun doute, c'est là une transition, c'est là un exanthème à formes ambiguës. Double transition: d'une part, transition de l'eczéma à l'herpès, par la manière dont les vésicules sont groupées, et, vous le dites, par la ressemblance que ces groupes vésiculeux ont avec l'herpès præputial; d'autre part, transition de l'eczéma simple à l'eczéma rouge, par l'état décidément érythémateux du fond sur lequel les vésicules surgissent. Mais rien ne prouve mieux combien est artificielle, arbitraire, et peu utile en pratique, dans bon nombre de cas, la distinction minutieuse de formes éruptives que la nature rapproche entre elles par nuances insensibles, et qu'elle produit pêle-mêle sur le même individu pour ne constituer après tout, à parler proprement, qu'une seule maladie, et non plusieurs maladies.

6. L'eczéma rouge (*Eruption érythémato-vésiculo-crustacée agglomérée* de M. Baumès), forme de beaucoup plus fâcheuse que la précédente, consiste en une quantité innombrable de vésicules très petites, très rapprochées, confluentes même, toujours un certain temps à leur début transparentes et limpides, nées sur un fond érythémateux à un haut degré d'inflammation, avec démangeaisons violentes, fortes cuissons, vifs élancements, avec tuméfaction du derme, et même, aussi, du tissu cellulaire sous-cutané. Puis les vésicules crèvent, laissant échapper des *eaux rousses*, comme on dit vulgairement, ou bien une humeur devenue lactescente, d'où la séparation, la dessiccation et la chute de l'épiderme en lamelles jaunâtres. Après quoi, sous l'abri de croûtes légères que l'humeur exhalée forme en se desséchant, et qui tiennent lieu de l'épiderme tombé, et tomberont bientôt à leur tour, un nouvel épiderme se fait, et tout est fini. Ou bien, ce qui est un cas toujours plus long, plus sérieux et plus grave, tant l'humeur roussâtre qui s'exhale est âcre, ténue et abondante, il y a excoriation, dénudation du derme par places plus ou moins étendues; sur un fond excessivement rouge, on peut apercevoir une multitude de gouttelettes séreuses qui suintent, sans aucun doute, à travers autant de petits orifices; sont-ce les orifices de follicules sébacés? Quoi qu'il en soit, en pareille circonstance, l'eczéma se présente sous la forme d'une surface çà et là excoriée et tout-à-fait à nu, couverte, en beaucoup d'autres points, de squames jaunes-verdâtres et peu adhérentes, et constamment inondée d'une rosée ichoreuse; c'est là l'*Herpès squameux humide* d'Alibert (t. II, p. 36-40).

7. L'eczéma impétigineux est encore, pour parler comme M. Baumès, une éruption érythémato-vésiculo-crustacée agglomérée; mais je dois faire remarquer que la forme crustacée est, là, des plus constantes, des plus franches, et des mieux caractérisées, et non pas, comme dans l'eczéma rouge (6), bien près de n'être, si même elle ne l'est pas tout-à-fait, qu'une variété de la forme squameuse. L'eczéma impétigineux, comme l'indique son nom même, est, assurément, bien voisin du genre Impétigo, qui va faire l'objet de l'article suivant; ou, pour mieux dire, c'est là une transition, un intermédiaire entre la forme phlycténoïde et la forme pustuleuse, entre les vésicules proprement dites et les pustules psudraciées. Voici, en effet, comment se caractérise l'eczéma impétigineux. Sur un fond érythémateux et plus ou moins vivement enflammé, naissent des vésicules agglomérées, qui, d'abord transparentes, deviennent très rapidement comme purulentes; ces vésicules crevées, il s'en écoule une humeur visqueuse qui se concrète bientôt en croûtes verdâtres souvent fort épaisses. Les premières croûtes, imprégnées et poussées par l'humeur qui continue de se produire au-dessous d'elles,

ne tardent pas à tomber, et mettent à découvert une surface d'un rouge aussi intense que le carmin. Mais bientôt l'humeur, qui flue en abondance, forme de nouvelles croûtes, en général moins épaisses et plus persistantes que celles de première formation; quelquefois le mal ne guérit qu'après trois ou quatre générations successives de croûtes, ou davantage encore. Ordinairement il y a autour du siège de l'eczéma impétigineux une aréole inflammatoire plus ou moins étendue, et parsemée de petites vésicules, transparentes, laiteuses ou desséchées, en tout semblables à celles qui caractérisent l'eczéma proprement dit.

C. L'eczéma, dans les trois formes que nous venons de décrire, se montre quelquefois précédé de symptômes généraux et fébriles, à véritable titre de fièvre exanthématique. Bien entendu qu'il n'en peut être ainsi dans les cas où l'eczéma est le produit d'une cause externe qui aura directement irrité et enflammé la peau (358). Dans ces derniers cas, comme aussi dans ceux où il a spontanément débuté sans fièvre, nul doute qu'un appareil fébrile à symptômes plus ou moins nombreux, plus ou moins intenses, ne puisse survenir consécutivement, deutéropathiquement, en raison même de la violence plus ou moins considérable du mal local, en raison du degré d'orgasme inflammatoire.

D. L'eczéma, sous chacune de ses trois formes, peut avoir une marche aiguë ou chronique. Mais c'est surtout sous forme d'eczéma rouge et d'eczéma impétigineux qu'il tend à constituer et qu'il constitue, en effet, chez beaucoup de sujets, une maladie chronique des plus opiniâtres et des plus désespérantes. Or, comme l'eczéma simple est, de toutes les formes, celle qui se présente le plus rarement à l'observation du médecin, il s'ensuit qu'on peut poser en principe général que, dans la pratique de notre art, nous avons plus souvent affaire à l'eczéma chronique qu'à l'eczéma aigu.

α. *L'eczéma aigu* dure de une à trois semaines, rarement au-delà. Mais il est à remarquer que, même après une durée si courte, en cas d'eczéma rouge ou d'eczéma impétigineux, la peau conserve plus ou moins longtemps une teinte violacée.

β. *L'eczéma chronique* se compte par mois entiers, même par longues années. Dans les cas rares où l'eczéma simple mérite d'être considéré comme tel, ce n'est pas, comme l'eczéma rouge ou l'eczéma impétigineux, par une altération ininterrompue d'un certain espace déterminé de l'enveloppe cutanée; mais c'est seulement par une série indéfinie d'éruptions successives, çà et là disséminées; c'est, si l'on me permet de dire ainsi, une succession chronique d'exanthèmes aigus. Les deux autres formes, au contraire, constituent, dans toute la force et la rigueur du terme, une affection chronique du tissu cutané, un état morbide permanent dans un seul et même siège, seulement, bien entendu, avec

des exacerbations ou des rémissions par intervalles. Lorsque ces formes marchent enfin à la guérison soit par les seules ressources de la nature, soit grâce à une heureuse intervention de l'art, la sécrétion des eaux rousses ou des sucres concrescibles devient de moins en moins abondante, les croûtes deviennent de plus en plus sèches, minces et adhérentes, l'épiderme se régénère dans ses conditions normales, la surface eczémateuse va se rétrécissant de la circonférence au centre; bref, l'inflammation s'éteint, en laissant après elle une teinte rouge, qui passe au violet, puis du violet au jaune clair, puis du jaune clair à la couleur normale, tout cela peu à peu et dans un laps de temps assez long. Pour terminer maintenant ce qui concerne l'eczéma chronique, remarquons, et la remarque est importante, qu'il revêt quelquefois une forme qui ne représente ni l'eczéma simple, ni l'eczéma rouge, ni l'eczéma impétigineux, tels que je les ai tout-à-l'heure décrits et caractérisés avec Willan et toute son école. Quelquefois, en effet, il arrive que l'eczéma, tout en restant opiniâtrement fixé sur le même siège, n'offre, ni à nu ni sous un manteau de squames ou de croûtes, une surface fluente, une source intarissable d'humeur, mais se présente, au contraire, à titre d'éruption sèche, dont le caractère principal, ou du moins le plus apparent, est d'être squameuse ou furfuracée. C'est à savoir qu'en pareil cas l'exhalation séreuse est presque insensible; et ce qui frappe alors la vue de l'observateur, c'est tantôt une simple exfoliation épidermique plus ou moins abondante, et en lamelles plus ou moins petites (*dartre* ou *teigne furfuracée* de quelques auteurs), tantôt la dégénération de l'épiderme en écailles épaisses, dures, coriaces, sèches, jaunâtres ou blanchâtres, et véritablement analogues, par leur aspect, aux lichens parasites qui couvrent l'écorce des arbres (*herpès squameux lichénoïde* d'Alibert). Au surplus, si les eczéma chroniques secs, furfuracés, lichénoïdes, se montrent quelquefois tels dès leur principe, quelquefois aussi ils ne surviennent que consécutivement à un eczéma fluent et par une sorte de transition graduelle et insensible de celui-ci à ce nouvel état.

358. *Etiologie.* — A. Est-il besoin de dire de l'eczéma, d'un genre nosographique qui a une si énorme latitude et qui comprend nombre de cas extrêmement divers, qu'il frappe sur l'un et l'autre sexe; qu'il est de tous les climats, de toutes les saisons, de tous les âges, de tous les tempéramens? Toutefois, il est à remarquer qu'il y a tel âge, qu'il y a tel tempérament, qui se montre surtout sujet à contracter l'eczéma sous certaines formes et dans certains sièges particuliers. Ainsi, par exemple, l'eczéma impétigineux du cuir chevelu est l'apanage de l'enfance; les éruptions spontanées d'eczéma simple se développent le plus ordinairement, à ce qu'assurent les auteurs, chez les personnes à tem-

pérament phlegmatique, chez celles qui ont les cheveux blonds, la peau blanche, fine et délicate; l'eczéma rouge chronique très opiniâtre est un tourment qui ne sévit guère que sur l'âge mûr et la vieillesse, etc.

B. L'eczéma est quelquefois le produit direct de l'action d'une cause externe sur la peau; le mal est alors, de toute évidence, un mal local. En fait de causes extérieures déterminantes, il convient surtout de noter celles que voici : — insolation, d'où l'eczéma *solare* de Willan, vulgairement *coup de soleil*, qui n'est rien autre chose qu'un *eczéma rouge* (357. B. 6.) dans le type le plus léger; — exposition au rayonnement d'un feu très ardent, tel qu'un feu de forge, etc., ou bien, seulement, encore, action prolongée d'un air très chaud, comme, par exemple, celui d'un four, d'où l'eczéma sur les mains et les bras des boulangers, des verriers, des serruriers, des cuisiniers, etc.; — maniement de corps âcres et irritants, savons, potasses, chaux, poix noire, etc., d'où l'eczéma sur les mains et les bras des épiciers, des maçons, des cordonniers, des chapeliers, des teinturiers, des ouvriers occupés à fabriquer le tabac, etc.; — frictions mercurielles, d'où l'eczéma *mercuriel* de quelques auteurs, qui n'est, quant à la forme, bien entendu, rien qu'un cas d'eczéma rouge aigu, se développe quelquefois, aussi, sous la seule influence de l'administration interne du mercure, et sur lequel nous reviendrons à l'article de l'intoxication mercurielle, du *Mercurialisme* (voir en *Nosographie étiologique*); — frictions avec l'huile de croton tiglium; — application des emplâtres de poix de Bourgogne, de ciguë, d'opium, etc.; lotions hydrosulfureuses; — voisinage d'un vésicatoire ou d'un cautère; — irritation produite par la présence des poux, par celle du sarcopte.

C. Lors même que l'eczéma est purement et simplement de cause externe, mais que, par négligence, par malpropreté, par nécessité de profession, etc., il a duré très longtemps, vint-on enfin à en supprimer la cause, il peut encore se montrer opiniâtre, rebelle, sans que, pour cela, on ait droit d'accuser l'influence pathogénique de quelque condition interne, de quelque diathèse, de quelque état général de l'organisme. En pareil cas, il se peut encore fort bien que la persistance, que la chronicité de l'eczéma ne tiennent qu'à une disposition purement locale, qu'à une intime et profonde modification qui s'est opérée à la longue dans le tissu cutané, et, en un mot, qu'à une habitude morbide de ce tissu.

D. Mais très souvent, — très souvent, entendez-vous bien? — l'eczéma éclate spontanément, c'est-à-dire sans irritation externe et par le fait d'un travail pathogénique tout intérieur. Là, bien des fois, un rôle plus ou moins important appartient : 1° à l'ingestion de certaines substances (M. Rayer, par exemple, *op. cit.* t. 1, p. 498-9, obs. LXII, nous rap-

porte le cas d'un eczéma rouge aigu, qui fut produit par l'usage interne du poivre cubèbe), 2° au travail de la dentition, 3° au mauvais état des voies digestives, 4° à la suppression de divers flux, 5° enfin, à toutes les causes occasionnelles banales. (M. Levain, par exemple, thèse citée, p. 9, dit avoir vu un *eczéma simple* général se développer à la suite d'un violent accès de colère : « La peau avait une teinte rose, les démanagements étaient assez vives; il se fit plusieurs éruptions successives. ») Toujours est-il, assurément, qu'avec ou sans l'intervention d'une cause occasionnelle appréciable, il faut là une prédisposition, un je ne sais quoi d'indéterminé et d'inconnu, comme à l'égard de tant d'autres maladies; et ce qu'il y a de constant, c'est que la plupart du temps, et notamment pour les eczéma chroniques, cette prédisposition n'est pas une prédisposition purement locale, une prédisposition cutanée et rien de plus, mais tient, au contraire, à quelque chose de profond et d'essentiel dans les conditions fondamentales de l'économie animale; et voilà précisément pourquoi, si l'on vient à guérir un de ces eczéma chroniques, on voit tant de fois le mal reparaître sur un autre point de la surface cutanée, ou quelque métastase plus ou moins fâcheuse s'opérer sur l'intérieur de l'organisme. C'est surtout en pareille circonstance qu'il peut être permis d'invoquer une *diathèse dartreuse* (294. I.), qui semble se montrer quelquefois par voie d'hérédité, par voie d'idiosyncrasie originelle. Une diathèse bien moins obscure, bien moins sujette à contestation, et dont la réalité, du moins, est unanimement admise, la diathèse scrofuleuse, a déjà été signalée (294. H.) comme étant éminemment propre à favoriser le développement de l'eczéma impétigineux du cuir chevelu.

E. L'eczéma, sous aucune de ses formes, n'est contagieux. Ce caractère négatif est même posé, par tous les dermatographes, comme un trait essentiel de la définition de ce genre d'affection cutanée (356). Cependant on a vu plusieurs fois l'eczéma rouge et fluent se transmettre, d'un individu à l'autre dans le coït, par le contact des surfaces malades de l'un avec les surfaces jusque là saines de l'autre. Entre autres observateurs, M. Baumès a eu occasion de constater trois faits de cette sorte (t. 1, p. 274); et, maintenant même, dans ma clientèle, j'en ai un sous les yeux. Mais est-ce là, en vérité et à parler proprement, un phénomène de contagion? La matière ichoreuse de l'eczéma a-t-elle réellement agi en vertu d'une propriété spécifique, celle de déterminer un eczéma, je ne dirai pas exclusivement, mais du moins plutôt que tout autre exanthème? Ou bien, au contraire, n'a-t-elle exercé son action qu'à titre général d'irritation pure et simple sur une surface tendre, délicate, et, si l'on veut même, prédisposée à l'eczéma? Cette dernière opinion est, je crois, la véritable. Le propre d'une affection contagieuse

n'est pas de se développer et de se fixer là seulement où l'agent de la contagion a touché le sujet sain, mais bien d'imprégner l'économie tout entière, de se répandre et de se montrer au moins dans maint et maint endroit où elle trouve les conditions anatomiques nécessaires au développement de ses symptômes. Et, pour ne pas sortir du champ de la pathologie cutanée, voyez la gale; les vésicules scabieuses ne naissent pas seulement sur les premiers points où ont abordé, pour ainsi dire, les acarus dans leur passage, par voie de contact, d'un individu galeux à un individu sain; mais celui-ci ne tarde guère, au contraire, d'avoir toute la peau parsemée de vésicules.

359. *Thérapeutique.* — (290 et 297.) — C'est le cas, ou jamais, vu les différences énormes, prodigieuses, radicales, avec lesquelles un genre tel que l'eczéma se présente dans la pratique, de renvoyer le lecteur à la méditation des principes généraux qui fondent la thérapeutique des inflammations et spécialement des inflammations cutanées. Jetons néanmoins, ici, un rapide coup d'œil sur les moyens si nombreux et si divers que, selon les cas, il convient de mettre en œuvre.

A. *Traitement local* : suffisant, à lui tout seul, dans les cas légers et surtout dans ceux de cause externe et de nature purement et simplement locale; auxiliaire et, en général, grandement utile comme palliatif, comme adoucissant, comme anodin, dans les cas où un traitement interne, un traitement qui soit propre à modifier profondément l'économie tout entière, doit faire les principaux frais de la guérison; quelquefois, enfin, efficace au plus haut degré, et véritablement radical comme hétérophlegmasique, dans certains cas d'entre les plus opiniâtres et les plus rebelles, mais encore à condition, la plupart du temps du moins en saine pratique, à condition, disons-nous, que le concours d'un traitement interne empêchera que la cure locale ne soit qu'une dangereuse répercussion. Toujours et avant tout, soins d'extrême propreté; ajoutons encore, point de frottemens, point de contacts irritans. Voilà ce que commande la thérapeutique hygiénique, ou, pour parler moins solennellement, moins scolastiquement, le simple bon sens; voilà qui, dans les cas très légers, peut suffire. Après cela, médication émolliente, si l'on ne veut que modérer l'intensité du mal en laissant véritablement à la nature, aidée ou non d'un traitement interne, la tâche d'opérer la résolution graduelle, mesurée, exempte de périls métastatiques; médication astringente, s'il n'y a pas lieu d'en redouter les effets répercussifs; sangsues autour de la surface eczémateuse, si l'orgasme inflammatoire est très intense; topiques narcotiques, comme cérat opiacé, solution d'extrait gommeux thébaïque, etc., si les douleurs sont très vives. Ce sont là encore autant de moyens très rationnellement indiqués, selon les cas, pour les eczéma aigus, où ils peuvent suffire, et

aussi, quelquefois, pour les eczéma chroniques, où, à la vérité, nous devons le reconnaître, ils sont, en général, insuffisans. Pour les eczéma chroniques, en effet, il faut l'intervention d'autres remèdes locaux, de remèdes empiriques et dont l'action, je ne dirai pas, s'explique clairement, mais s'entrevoit jusqu'à un certain point, et, pour ainsi dire, à demi-jour, à titre de médication hétérophlegmasique. Quoi qu'il en soit, au surplus, ces remèdes-là sont extrêmement variés, ce qui ne manque jamais d'arriver toutes les fois qu'on en est réduit aux tâtonnemens d'une médecine empirique. Ce sont, par exemple, les pommades à base de soufre, de charbon de bois, de carbonate potassique, de suie, de goudron, d'oxyde de zinc, etc., etc. M. Baumès emploie et vante, surtout, comme éminemment propre tout à la fois à calmer les démangeaisons et à modifier le fond même de la maladie, une pommade composée ainsi qu'il suit : — γ Axonge, 30 grammes; goudron, 4 à 8 grammes; camphre, 5 décigrammes à 1 gramme; extrait de saturne, 1 à 2 grammes et plus (*op. cit.*, t. I, p. 287). Quant à moi, j'ai aussi ma pommade de prédilection, et il me semble que mes malades, pour l'ordinaire, s'en trouvent bien : c'est la pommade au précipité blanc (2 à 4 grammes de ce sel mercuriel sur 30 grammes d'axonge). Les eaux sulfureuses naturelles ou artificielles, en lotions, en douches liquides, en douches de vapeur, en bains, rendent aussi de bons services. Enfin, dans les cas très opiniâtres, il est permis de porter la médication hétérophlegmasique au plus haut degré d'énergie, et jusqu'à une légère cautérisation; il est permis d'appliquer la créosote pure, la teinture concentrée d'iode, l'azotate acide de mercure, etc. En ce genre de traitement, M. Baumès préconise le vésicatoire posé sur toute l'étendue de l'exanthème, et suivi de pansemens avec une pommade caustique à l'azotate d'argent (γ Axonge, 4 grammes; azotate d'argent cristallisé, de 5 décigrammes à 1 et 2 grammes). On fait deux ou trois fois, de vingt-quatre en vingt-quatre heures, l'application de cette pommade, puis, les jours suivans, on panse avec le cérat simple. Si, même alors, la peau ne revient pas à un meilleur état, on a recours de nouveau au vésicatoire et à la pommade caustique, ou bien à la pommade caustique seulement (*op. cit.*, t. I, p. 288-9). Pour dire encore quelle est ma préférence en fait de médication cathérétique, je ne vois rien de mieux que le crayon de pierre infernale, après avoir, au besoin, fait tomber, par le moyen de cataplasmes émoulliens, les squames et les croûtes de la surface malade. Ici, comme en tant d'autres maladies, la pierre infernale est un remède divin (qu'on me passe l'antithèse, peut-être de mauvais goût, pour exprimer, au degré où je les apprécie, où je les sens, les grands avantages de ce moyen thérapeutique.) Lorsque l'eczéma chronique est enfin guéri, que l'inflammation

a complètement cessé, mais que le derme, toutefois, reste encore coloré d'une teinte rougeâtre ou violacée consécutive (357. D. 6.), et peut-être aussi plus ou moins ramolli dans sa texture, la compression avec une bande convenablement appliquée, et quelquefois, au besoin, avec l'intermédiaire d'une mince plaque de plomb, est un bon moyen pour confirmer la guérison, et pour prévenir les récidives, notamment aux membres inférieurs.

B. *Traitement interne* : à instituer et à varier selon la diversité des indications individuelles. Saignées; rétablissement d'un flux supprimé; ou bien provocation opportune et maintien convenablement prolongé de quelque déperdition supplémentaire, au moyen des purgatifs, des exutoires, etc. Cure attentive et habile des affections internes qui coexistent, pour ne rien dire de plus, avec l'affection cutanée. Changement complet du régime de vie. Médicamentation corroborante. Médicamentation dépurante, par les eaux minérales naturelles, surtout les sulfureuses, par les mercuriaux, par les arsenicaux, etc., etc. Combien de moyens divers, opposés même, tous bons, tous utiles, tous opportuns suivant une infinité de circonstances, au milieu desquelles la sagacité du lecteur, n'eût-elle d'autre guide que les considérations fondamentales que j'ai données en temps et lieu, saura bien, un peu d'expérience aidant, tenir la route convenable!

§ II. De l'eczéma particulièrement considéré sur le cuir chevelu, ou Pseudo-teigne eczémateuse.

360. *Aperçu sommaire*. — Tantôt aiguë, tantôt chronique, l'inflammation eczémateuse du cuir chevelu est extrêmement fréquente chez les enfans de tempérament phlegmatique et aux cheveux blancs, lors de la première dentition, sur la fin de l'allaitement ou après le sevrage, comme aussi à l'époque de la seconde dentition; elle n'est pas très rare non plus chez les jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, surtout encore chez ceux qui ont les cheveux blancs, la peau fine et délicate, le tempérament phlegmatique, et, à plus forte raison, chez ceux qui sont atteints de diathèse scrofuleuse. Elle se montre quelquefois dans l'âge mûr, mais plus souvent chez les femmes que chez les hommes, et particulièrement lorsque celles-là sont à l'époque de la ménopause; enfin, elle est excessivement rare chez les vieillards, probablement à cause des changemens profonds qui se sont opérés dans l'organisation du cuir chevelu, et qui se lient, assurément, à la canitie et à l'alopécie sénile.

Au surplus, l'avouerai-je? il me paraît étrange que les dermatographes de l'école anglaise aient tant repoussé, tant blâmé l'idée si naturelle de poser à part, en nosographie, l'eczéma du cuir chevelu sous le

titre de teigne, ou sous tout autre, et de le rapprocher ainsi de certaines autres affections de cette même partie. Depuis quand donc la considération du siège n'aurait-elle plus une haute importance pour la classification des maladies? Et quant à moi, je penche fort à croire que le meilleur parti, le plus philosophique, le plus conforme aux affinités naturelles, le plus fécond en vues pratiques, serait de réunir sous un seul et même nom générique certains exanthèmes du cuir chevelu, bien qu'à formes anatomiques différentes. Et qu'on n'aille pas s'imaginer qu'il ne s'agirait là, scolastiquement, puérilement, que d'un nom de plus ou de moins. Mais, sous ce nom, en égard à la spécialité toute particulière du siège affecté, combien n'y aurait-il pas de points de vue communs à développer sous le rapport de la pathogénie, de la symptomatologie, de la thérapeutique! Et, toutefois, je n'oserais encore trancher la question, je n'oserais heurter de front les habitudes qui règnent généralement parmi les spécialistes dermatographes du jour. Voilà précisément pourquoi je propose avec réserve et par voie d'intercalation, plutôt que je ne le pose résolument et dans un cadre exprès, le genre Pseudo-teigne. Dans une tâche aussi vaste et aussi ardue que la nôtre, dans l'obligation d'exposer, et, partant, de coordonner tant bien que mal toutes les connaissances pathologiques, nous espérons que le lecteur ne nous saura pas mauvais gré de ce que nous ne sommes pas également prêts sur tous les points, de ce que nous hésitons et doutons bien des fois sur des questions de forme comme sur des questions de fond. Après tout, ces hésitations et ces doutes sont l'image de l'état actuel de la science.

Quoi qu'il en soit, la pseudo-teigne peut être ainsi nommée à raison, tout à la fois, de ses points de contact et de ses points d'opposition avec la teigne par excellence, la teigne véritable, la teigne contagieuse, en un mot, le favus, dont, à raison même de sa nature contagieuse, de sa cause spécifique, j'ai dû renvoyer l'histoire à la *Nosographie étiologique*.

361. *Espèces ou variétés principales de la pseudo-teigne eczémateuse*. — Elles sont au nombre de trois, savoir : 1^o la pseudo-teigne eczémateuse fluente, 2^o la pseudo-teigne eczémateuse furfuracée, 3^o la pseudo-teigne eczémateuse amiantacée.

A. *Pseudo-teigne eczémateuse fluente* (*Achores et favi infantum* des anciens auteurs et de Lorry, *op. cit.*, p. 435. — Teigne muqueuse : dans la première nomenclature d'Alibert, et encore aujourd'hui dans celle de M. Baumès. — Achore muqueux, d'Alibert, *Derm. teigneuses*, génr. 1^{er}, esp. A. — Vulgairement : Croûte de lait, Gourme, Humeur de rache, etc.) : affection tantôt aiguë, tantôt chronique, se présentant ou